

# REVUE DE PRESSE



03 OCTOBRE 2017

> 16 OCTOBRE 2017



**Jeudi 28 septembre 2017**

## Vers un territoire zéro déchet

Mardi 19 septembre, Florence Mailfert, vice-présidente de la CCMM en charge de l'environnement, et Édith Favennec, chef de projet prévention ordures ménagères à la CCMM, avaient organisé une réunion d'information et de débat sur le thème « vers un territoire zéro déchet ». Une quarantaine de personnes, dont quelques élus, avaient répondu à l'appel et étaient réunis à La Filoche.

Florence Mailfert a insisté sur la volonté de la CCMM d'une démarche participative. «Zéro déchet, c'est l'objectif vers lequel on veut tendre, même si on en est encore éloigné. Nous n'avons pas de plan tout ficelé. Nous devons décider collectivement comment nourrir ce plan d'action. Il doit s'enrichir par les échanges de ce soir en particulier».

Édith Favennec a présenté les grandes lignes du problème. Le déchet, c'est ce qui reste après que l'on ait valorisé tout ce qui pouvait l'être. Il faut donc tendre à ce qu'il en reste le moins possible à ce stade ultime. Quelques chiffres présentés éclairent sur la situation. En France, un habitant produit 572 kg de déchets, dans la région Grand Est 520 kg, en Meurthe-et-Moselle 476, mais encore 564 kg en Moselle et Madon. Un chiffre à peine inférieur à la moyenne nationale ! On peut faire beaucoup mieux. Mieux gérer ses déchets a plusieurs intérêts, écologique bien sûr, mais aussi financier, car le traitement coûte cher. Sans oublier l'intérêt économique avec la possibilité de créer des emplois.

Trois ateliers ont ensuite été formés sur les thèmes compostage et jardinage, à la maison, seconde vie des objets. Une demi-heure plus tard, un rapporteur de chaque groupe faisait le compte-rendu des échanges, avec les expériences personnelles, les suggestions.

À la question posée par un participant au sujet de l'ancienne déchetterie de Neuves-Maisons, Florence Mailfert a répondu qu'elle rouvrirait sans doute vers mars 2018, mais sans se substituer à celle de Messein. La sympathique réunion s'est achevée autour d'un buffet préparé par « La tournée du Crousti », une jeune entreprise néodomienne (06.12.24.15.29).

Pour en savoir plus sur le sujet : [efavennec@cc-mosellemadon.fr](mailto:efavennec@cc-mosellemadon.fr)



**Daniel Bontemps**

**Mercredi 04 octobre 2017 / Méréville**

## Coup de cœur café



*Les romans de la rentrée à la médiathèque*

Le Coup de Cœur Café, rendez-vous régulier des médiathèques de Moselle et Madon, invite la libraire Géraldine Petry, du Hall du Livre samedi 7 octobre pour présenter une sélection de romans de la rentrée littéraire. Réservation conseillée par email sur [lafiloche@cc-mosellemadon.fr](mailto:lafiloche@cc-mosellemadon.fr) ou par téléphone au 06.09.78.05.90.

Mercredi 11 octobre 2017

## La Filoche met le noir en lumière

---



*Le vernissage a été l'occasion de présenter toute une série de polars au public*

Vendredi, la Filoche a inauguré son cycle « Noir ». L'occasion pour le public de découvrir expositions photos et films en noir et blanc, ainsi qu'une multitude de rendez-vous.

Et ce jusqu'au 30 novembre prochain.

C'est parti. La Filoche inaugure son nouveau cycle « Noir » et derrière ce simple mot, la médiathèque a

mis en place tout un programme.

Ainsi, le public pourra découvrir des expositions de photos et des films en noir et blanc, mais pas seulement. Une large place sera aussi laissée aux livres noirs avec des coups de cœur sur le thème du polar. Le jazz sera partie prenante de ce cycle et déjà plusieurs concerts sont programmés.

Le côté sombre sera l'occasion de se faire peur avec une immersion dans l'atmosphère d'histoires vraies ou celles de fantômes qui seront exposées sous toutes les formes que permet l'expression artistique. Pendant plusieurs semaines, la Filoche vivra au rythme du nouveau thème. Que ce soit dans les livres, les expositions, les ateliers ou des rencontres avec des artistes, la Filoche va proposer une multitude de rendez-vous qui mettront le noir en lumière. Les personnes intéressées sont invitées à contacter la Filoche, à consulter les brochures distribuées par la médiathèque ou à se rendre sur le site de la médiathèque.

---

Culture 16  
**Toute la lumière sur le cycle "Noir"**



Le 6 octobre était présenté à La Filoche devant une quarantaine de personnes le nouveau cycle thématique : « Noir ». Un mot qui renvoie à de nombreuses choses comme le rappelait Dominique Goepfer, déléguée à la culture pour la CCMM. C'est au directeur

de La Filoche, Maxime Lehembre, qu'est revenu la charge d'entrer dans les détails du cycle, avec les expositions, les livres, les spectacles, les jeux, le cinéma, les conférences. Un ensemble varié autour d'un thème où chacun peut trouver au moins une raison de venir à La Filoche. Le directeur a souligné que cela fait maintenant 8 saisons que le centre propose une animation culturelle. « Il fait partie de ces lieux utiles qui participent au vivre ensemble. Nous gardons notre énergie et sommes contents de vous la faire partager ».

Après le partage d'un verre et un grignotage de salé et de sucré, place au « coup de cœur café » autour du roman policier. Plus particulièrement du roman noir, des années 20 à nos jours, présenté par Dominique et Angélique, une bénévoles de la médiathèque de Richardménénil (photo). Puis place à un concert avec le trio CE2 et les musiques de films policiers, réinterprétées de façon magistrale en jazzy-swing.

**Daniel Bontemps**

---

**Samedi 14 octobre 2017 / Bainville-sur-Madon**

## **Les bébés lecteurs au rendez-vous**

---



Les contes de Christelle ont attiré le public de bébés lecteurs.

Les habitués de l'heure du conte ont vu leurs rangs augmenter. Le thème a passionné les enfants les emmenant dans le monde bienveillant de l'entraide bien rendu par l'interprétation de la conteuse. Rendez-vous tous les premiers samedis du mois à 10 h 30 à la bibliothèque.



# **COMMUNES**

# **CCMM**

## Suppressions et créations de postes

---

Le conseil municipal, après avis du comité technique, confirme la suppression d'un emploi d'adjoint de 2<sup>e</sup> classe et la création simultanée d'un emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>re</sup> classe ; suppression d'un emploi Atsem non-titulaire et création d'un emploi principal ; suppression d'un emploi adjoint technique de 2<sup>e</sup> classe et création d'un poste à temps plein.

Le conseil municipal donne son accord sur l'accueil d'une apprentie à l'école maternelle afin de lui permettre de préparer un CAP petite enfance. Le conseil municipal donne son accord pour une aide financière exceptionnelle de 500 € aux sinistrés des ouragans Irma et Maria. Une enquête publique aura lieu du 17 octobre au 16 novembre concernant le PLU.

---

## De l'électricité dans l'air !

---



*Manif devant la mairie contre la taxe communale sur la consommation finale d'électricité*

Chacun peut calculer son montant en fonction de sa consommation : une taxe de 8,5 % sur l'électricité a été instaurée lors du dernier conseil municipal. La délibération n° 75 a du mal à passer. Une centaine de manifestants a demandé son abrogation samedi.

Ils se sont réunis à 10 h devant la mairie à l'appel de l'association Neuves-Maisons Demain (NMD) présidée par Guy Bernard, lequel a donné de la voix. La nouvelle taxe devrait rapporter 151.000 €, « mais

n'aurait-on pas pu économiser cette somme sur d'autres postes dont les fêtes et cérémonies entre autres ? ».

Dans son discours, Guy Bernard a noté que « suite à un contrôle de la Chambre régionale des comptes au printemps, les dépenses de la ville ont été stoppées net ». D'où « pas un seul m<sup>2</sup> de bitume dans la ville, pas même le remplacement des ampoules d'éclairage », même dans la rue des Lumières où « deux lampes sont en rade ».

En attendant de trouver des économies sans solliciter le contribuable, NMD appelle à poursuivre l'action en assistant au prochain conseil municipal qui aura lieu le vendredi 13 octobre. Il y a de l'électricité dans l'air !

---

**Lundi 09 octobre 2017 / Bainville-sur-Madon**

## **Menu chargé au conseil**

---

Dématérialisation des envois administratifs : une convention est passée avec le conseil départemental pour l'envoi des actes administratifs via internet. Le coût de l'adhésion au service est de 650 € par an.

Programme des coupes de bois 2018 : sur proposition de l'ONF, la parcelle n° 8 est destinée à la régénération et les parcelles 19a, 20a, 24a, pour les coupes aux affouagistes. Le prix du stère est fixé à 10 € et les garants désignés sont MM. Pierre, Bataillard et Mme Gargam.

Convention avec l'Alu du cœur : intervenant dans le cadre des TAP, 180 € sera versée pour leurs 6 heures d'interventions.

Renouvellement auprès de la banque de la ligne de trésorerie de 100.000 €.

Le rapport d'activité 2016 de la Com'com Moselle et Madon fut présenté sans apporter de remarques.

Pour information, le maire fait part de deux demandes pour l'achat de terrains à la commune : la parcelle ZK54 de 2a25 à Nathalie Marchal et la parcelle A52 de 4 ha à Fort Aventure. Le maire va demander une évaluation de la valeur des terrains.

---

**Mercredi 11 octobre 2017 / Maron**

## **Les Bosquets ont la parole**

---



### *Une assistance attentive à la présentation du projet*

La réunion publique, organisée par la mairie de Maron jeudi dernier, portait sur la poursuite de la réflexion autour du secteur des Bosquets.

Une trentaine de personnes étaient présentes à la salle polyvalente afin d'assister à une restitution des travaux d'études réalisés par le Bureau d'études Urbitat + (Jean Wernel et Claire Hamann), financés à 80 % et coordonnés par l'Etablissement public foncier de Lorraine (EPFL représenté par Sophie

Bugadat) et la Communauté de communes Moselle et Madon. Des échanges ont pu avoir lieu avec les professionnels et les élus.

Pour rappel, suite à une première réunion publique organisée en mai 2016, les habitants de Maron (riverains, usagers du site...) avaient pu faire-part de leurs envies et propositions.

Des groupes de travail avaient alors été mis en place afin d'intégrer dans l'étude de faisabilité de ce nouveau quartier les souhaits de la population.

Il est à noter que, suite à cette seconde soirée, un groupe de travail composé d'élus et d'habitants devrait pouvoir œuvrer sur la faisabilité technique et financière du projet et ainsi soumettre des éléments plus opérationnels au conseil municipal et aux habitants.

**Samedi 14 octobre 2017 / Richardménil**

## **Les échos du conseil municipal**

---

Les élus se sont réunis mercredi soir, sous la présidence de Xavier Boussert, maire.

De nombreux points étaient à l'ordre du jour comme les travaux d'aménagement, la vétusté du château d'eau, la rétrocession des voiries, la fusion des régies, l'aménagement des bassins et des voies navigables ainsi que la gestion du milieu aquatique,

le groupement de commandes pour l'achat d'électricité, conventions pour les personnels intérimaires, poste de technicien territorial, la modification du règlement de la MTL (Maison du temps libre) ;

les itinéraires des plans de promenades ; les demandes de subventions.

Tous ces points ont été adoptés par le conseil municipal, à l'exception du projet de compétences pour Moselle et Madon concernant les voies navigables et la gestion de l'eau.

Le maire a ensuite répondu à des questions diverses concernant l'éventuelle station d'essence, le problème des transports scolaires, la piscine de Neuves-Maisons et la vidéo-protection dans la commune.

---

**Dimanche 15 octobre 2017 / Sexey-aux-Forges**

## **Au fil du conseil municipal**

---

Ce vendredi, les élus se sont donné rendez-vous pour débattre de plusieurs points. Présentation du rapport d'activité de la CCMM, présentation du PLU à la commission de la Com-Com, une enquête publique sera mise en place. Une cité scolaire sera mise en place sur l'ancien site de l'INRS, 7.000m<sup>2</sup> de locaux sont disponibles sur le site de Brabois Forestière de Chavigny pour une bonne dizaine d'entreprises. La maison de l'emploi met en relation des personnes de tout âge en recherche avec des chefs d'entreprise pour recenser les places disponibles. Un arrêt de bus sera construit pour les personnes à mobilité réduite en 2019 place de la République. L'adhésion de CCMM au syndicat mixte EPTB Meurthe-Madon a été votée à l'unanimité. Le remplacement de la gardienne de la salle polyvalente par Mme Virginie Chirio a été voté. La facturation de matériel suite à une dégradation lors d'une location de la salle polyvalente a été votée. Le plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée a été voté. Menus forestier : 19 cessionnaires sont inscrits cette année, le prix du stère est de 7 € et le programme de coupes a été voté. Pour l'isolation de la salle polyvalente 3 devis ont été demandés pour les fenêtres, le plaquiste et le chauffage subventionné par Terres de Lorraine. Les travaux de la rue de Haule sont terminés. Il ne reste plus que les barrières de la piste cyclable. La mise en place de cage de capture de chats dans la rue des Étangs est effective.

## Conseil sous surveillance

---

Leçon d'instruction civique par le maire au début du conseil municipal de vendredi soir à l'intention d'une vingtaine de citoyens qui y ont participé, censés être des trublions. Ils ont été invités à laisser leurs pancartes au vestiaire. Celles-ci réclamaient la suppression de la taxe sur l'électricité votée il y a un mois. Dehors, un binôme de gendarmes veillait à la sécurité.

L'ouragan craint ne s'est pas produit. En revanche, une somme de 5.000 € a été votée à l'unanimité en faveur des victimes de l'ouragan Irma qui a dévasté les Antilles pour la reconstruction d'équipements publics.

Les élus ont ensuite approuvé une motion des maires du 54 pour maintenir les contrats aidés, utiles dans le monde associatif et caritatif ou pour l'enfance.

Qu'est-ce que la compétence Gemapi ? C'est la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, laquelle comporte l'entretien des cours d'eau et des voies navigables. Bref un transfert « autoritaire » de charges de l'Etat vers les communes. « Un casus belli » s'est insurgé le maire. Les élus s'opposent à la Gemapi.

Les espaces verts ont fait l'objet d'un plan prévoyant d'enlever les bacs en béton à présent « inutiles », d'arriver à « zéro pesticide » et, en 2020, d'aménager la « fontaine » du Point-Central.

L'adjoint Pascal Schneider a annoncé la « livraison » de la nouvelle piscine pour 2019, les travaux de la nouvelle gendarmerie en 2018 et l'étude de la cité scolaire à l'ex-INRS.

---